



16ème législature

Question N° : 15813	De Mme Frédérique Meunier (Les Républicains - Corrèze)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Crise de l'école	Analyse > Crise de l'école.
Question publiée au JO le : 05/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Frédérique Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la crise que connaît l'école de la République. Depuis 2017, le Gouvernement a échoué à résoudre cette crise et malgré des dépenses importantes consacrées à l'éducation nationale, supérieures à la moyenne de l'OCDE, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Il ne s'agit pas que d'une question de moyens. Le Gouvernement n'en prend pas la mesure et ne propose pas les solutions nécessaires pour changer le système qui fait produire de si mauvais résultats. En France, les classes sont surchargées - les classes françaises comptent plus d'élèves que dans n'importe quel autre pays d'Europe -, l'absentéisme des enseignements et le manque de professeurs qualifiés sont des freins avérés à un enseignement de qualité dans lequel chaque élève pourra progresser à son rythme. Il semble nécessaire à Mme la députée que l'éducation nationale s'adapte aux besoins de tous les territoires, et pour cela en donnant une plus grande liberté aux écoles, aux chefs d'établissement et aux professeurs. Elle lui demande s'il est prévu par le Gouvernement de redonner des marges de manoeuvre au terrain, en matière éducative.